



Syndicat Emeraude.fr

Collecte

Les horaires de présentation et de collecte des déchets varient d'une commune à l'autre.



Les déchets concernés par le service en porte à porte sont :



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/collecte?is_pdf=true

- **Les ordures ménagères résiduelles** (conditionnées en sacs fermés, dans le bac ou la borne enterrée marron).
 - **Les emballages ménagers recyclables, papiers et cartons** (présentés en vrac dans le bac gris couvercle jaune ou la borne enterrée jaune).
 - **Le verre** (présenté en vrac dans le bac vert ou la borne enterrée verte).
 - **Les encombrants** (présentés en vrac, correctement rangés sur la voie publique dans la limite de 2m³ par foyer et d'une longueur maximale de 2 mètres).
 - **Les déchets végétaux** (présentés en vrac dans le bac vert foncé, pour les pavillons uniquement)
-



(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

📞 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/collecte?is_pdf=true